



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 30 octobre 2017

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1^{er} novembre 2017

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions des articles R.671-14 à R.671-22 du livre VI du code de l'énergie reprenant les termes du décret n° 2013-1315 du 27 décembre 2013 désormais abrogé. Ces articles constituent le cadre de détermination du prix des hydrocarbures.

Ce régime établit un mécanisme qui permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix.

Le contexte international

Depuis l'actualisation du mois de juillet 2014, afin de mieux correspondre à la nature des produits consommés dans le département, la cotation de référence du supercarburant utilisée est la Mogas 95 Unleaded (en lieu et place de la Mogas 97 Unleaded précédemment utilisée). La référence pour le gazole est restée inchangée.

Sur la période de référence, on constate une faible évolution des cotations moyennes des carburants par rapport au mois précédent orientées à la baisse (- 1,31 %) pour le supercarburant et à la hausse (+ 1,76 %) pour le gazole. Dans le même temps, le prix du brut (Brent de la mer du nord) est en baisse légère à -1,65 %.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE est en revanche en très forte hausse à 580 \$/TM. Ce mois-ci, comme les mois précédents, la structure intègre une pondération des cotations BUTANE et PROPANE afin de se rapprocher de la réalité des produits intrins ainsi qu'une ligne détaillant les droits de douanes acquittés (à hauteur de 0,7 % de la valeur CAF en € du produit).

La moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1782 \$ pour un € pour le gaz comme pour les carburants. Les évolutions sont proches (-1,41% pour le gaz et - 1,44 % pour les carburants) mais différenciées car le 1er septembre était férié à SINGAPOUR et donc non coté.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

Les prix à La Réunion

Le sans plomb

La légère baisse (- 1,31 %) de la cotation est à peine accentuée par la baisse du fret (- 0,87 %) mais est contredite par la dépréciation de l'euro (- 1,44%). En définitive, le prix CAF augmente seulement de 0,20%, mais en raison du jeu des arrondis, **le prix public augmente de 1ct à 1,36 €/litre.**

Le gazole

A l'inverse la cotation moyenne du gazole connaît une hausse au cours du mois d'octobre (+1,76 %). Cette hausse, à peine contredite par la baisse du fret, est confortée par la dépréciation de l'euro face au dollar (- 1,44 %). La conjonction de ces paramètres induit une hausse modérée du prix CAF de + 3,14 %. Cependant, du fait du jeu des arrondis, **le prix de vente n'augmente que de 1 ct à 1,02 €/litre.**

Le gaz

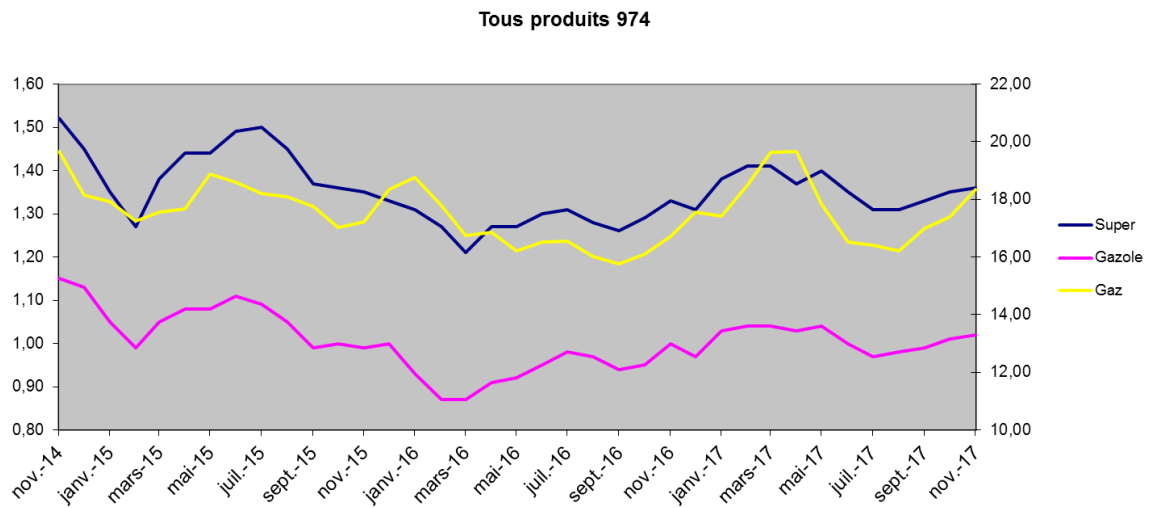
La cotation mensuelle (issue de la pondération) est en très forte hausse de 16,37 % et induit une hausse de 85 cts du prix final. La dépréciation de l'euro (-1,41 %) est, elle, responsable de la hausse du prix de la bouteille à hauteur de 10 cts. Le contrat de fret est inchangé. **Le prix final de la bouteille s'établit à 18,34 € contre 17,39 le mois précédent (+0,95€).**

En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1^{er} novembre 2017 :

Libellé du produit	Prix au 1 ^{er} octobre 2017	Prix au 1 ^{er} novembre 2017	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,35	1,36	+0,74 %
Gazole (€/litre)	1,01	1,02	+ 0,99 %
Gazole non routier (€/litre)	0,63	0,64	+ 1,59 %
Pétrole Lampant (€/litre)	0,62	0,64	+ 3,22 %
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,66	0,66	-
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,63	0,64	+ 1,59 %
Gaz (€ par bouteille de 12,5 kg)	17,39	18,34	+ 5,46 %

Contact presse

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974